

ANNEXE 2

Critères d'évaluation des dossiers de candidatures à la prime C3 du RIPEC 2023

Délibération du Conseil d'Administration de l'UCA n°2023-09-29-09 établissant les lignes directrices de gestion (LDG) de l'établissement relatives au régime indemnitaire des enseignants et des chercheurs (RIPEC)

Dans les trois groupes d'activités, les missions prioritaires sont précisées (***en gras ci-dessous**), ainsi qu'une liste de missions complémentaires.

Il est rappelé que le **dossier doit être équilibré**, à savoir une **activité objectivée pour les trois missions** pédagogie, recherche et tâches d'intérêt général.

Critères GÉNÉRAUX :

- Egalité femmes/hommes en tenant compte de la part respective des femmes et des hommes dans les disciplines concernées,
- Valorisation des personnels quel que soit leurs corps, grade ou la discipline,
- Indemnisation de l'ensemble des missions confiées aux EC,

Critères en lien avec les priorités stratégiques de l'établissement : internationalisation, éthique et déontologie, innovation, valorisation.

Critères ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES :

Proposition de garder les mêmes critères entre PR et MCF, mais avec des pondérations différentes.

*** Faits scientifiques marquants (à inclure dans le document proposé sur Galaxie) : 4 à 5 faits scientifiques (réalisations les plus emblématiques) seront choisis et décrits afin de pouvoir réaliser une évaluation qualitative des activités de recherche, en limitant le recours aux facteurs bibliométriques (cf. h-index, Impact factor, points SIGAPS),**

*** Implication dans des activités de recherche (production scientifique régulière, adéquation avec les critères de science ouverte- par exemple le dépôt des publications dans HAL ou toute plateforme ouverte),**

Responsabilités de programmes de recherche (ANR, Europe, International...),

Responsabilités de contrats industriels et actions pour la valorisation,

Activité de consultance, de conseil ou d'expertise,

Encadrement doctoral et de formation par la recherche,

Rayonnement : Conférences invitées présentées par le candidat, séminaires, organisation de conférences/colloques, participation à des comités scientifiques, participation à des jurys de concours, d'HDR et de thèse externes, activités éditoriales et relecture d'articles,

Responsabilités managériales (laboratoire, équipe, plateformes...),

Direction de programmes nationaux/internationaux (GDR, Réseaux...),
Prix et distinctions,
Participation aux instances dirigeantes de sociétés savantes,
Diffusion de la culture scientifique,
Mobilité internationale (cf. ouverture et ambition d'internationalisation des recherches),
Engagement dans des projets européens, dans la recherche partenariale, coopération internationale,
Management de la recherche et expertise scientifique : implication dans des instances et commissions locales, nationales et internationales (CNU, commission européenne, etc.),
Ethique et intégrité scientifique,
Recherche pluridisciplinaire,
Recherche en lien avec des partenaires socio-économiques,
Responsabilités de plateformes,
Dynamique dans le domaine de la science ouverte, vulgarisation de la recherche, déontologie.

Critères INVESTISSEMENT PÉDAGOGIQUE :

*** Faits pédagogiques marquants (à inclure dans le document proposé sur Galaxie) : il est encouragé de décrire 4 à 5 faits pédagogiques, évocateurs de l'engagement et de l'implication du candidat dans ce volet (dans la partie « investissement pédagogique / présentation synthétique »),**

*** Champ disciplinaire : unité / diversité, niveau(x) d'enseignement et volumes horaires**

*** Responsabilités pédagogiques de groupes d'enseignements, de diplômes (préciser les tâches réalisées),**

Création d'enseignements/de formations,
Création de ressources pédagogiques,
Actions pour l'innovation pédagogique,
Participation à des commissions,
Actions à l'international (formations dispensées à l'étranger, création de doubles diplômes),
Actions pour la formation continue et l'alternance,
Actions de vulgarisation : ouverture et liens vers les écoles/collègues, lycées, communication sur les formations,
Distinctions et prix,
Production de supports/matériels pédagogiques utilisés hors UCA/à l'international,
Publication sur la pédagogie et l'enseignement à l'exclusion des publications déjà valorisées dans le dossier scientifique, participation à des congrès,
Développement de l'approche compétences,
Lien formation/recherche,
Collaboration avec les acteurs socio-économiques, internationalisation en pédagogie.

Critères TÂCHES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL :

*** Description de 2 ou 3 réalisations emblématiques pour le compte du collectif (et pas seulement des responsabilités, qui relèvent plutôt du C2) (dans la partie « présentation synthétique des responsabilités »)**

Implication dans les GT et les dossiers stratégiques transversaux portés en central (ex: DD, déontologie, RSE, égalité professionnelle, discrimination, DCSTI),

Expertises : AEREA/AERES/HCERES, ANR, ANRT, Europe, Région, Etablissement,

Participation à des conseils centraux de l'établissement : CA, CR, CFVU, CP2E, CSA, Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail du CSA,

Participation à des commissions locales, nationales et internationales.